

AUDIT & EXPERTISE COMPTABLE (AEC)

- ❖ **Durée du parcours Bachelor : 6 semestres**
 - Niveau de recrutement : BAC C, D (S), E, G2, CG
- ❖ **Durée du parcours Master : 4 semestres**
 - Niveau de recrutement : BAC + 3



PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

(SOUS RESERVE DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES)

☞ Copies légalisées :

- Attestation de réussite au Baccalauréat
- Attestation(s) de réussite ou diplôme(s) postérieur(s) au Baccalauréat

- Acte de naissance

☞ Copies simples :

- Pièce d'identité (CNI, permis de conduire, passeport, carte de séjour)
- Pour toute inscription en cours de cycle (L2, L3, M2) : relevés de notes des années précédentes

☞ 4 photographies d'identité

☞ 1 lettre de motivation adressée à la Direction générale

☞ 1 certificat médical (datant de moins de 3 mois)

☞ Attestation d'emploi, de stage si existant

☞ Boursiers : copie de l'attestation d'orientation + original à présenter

ADMISSION

Sur étude de dossier

PROGRAMME & OBJECTIFS

Le programme du **Bachelor en Audit et Expertise Comptable** est étalé sur six semestres et est conforme aux normes LMD. A partir du semestre 5, les cours sont également organisés le soir pour les travailleurs, sous forme de perfectionnement et de renforcement des capacités.

Une partie des cours est assurée par des professeurs locaux, et l'autre par des professeurs coopérants en provenance des Universités et Grandes Ecoles européennes partenaires.

Le Bachelor en Audit et Expertise Comptable vise à permettre aux apprenants d'appréhender les concepts et les outils permettant d'élaborer, de traiter et de contrôler les informations en Audit comptable et financier.

La formation en **Master Audit et Expertise Comptable** complète celle du Bachelor et vise à permettre aux apprenants d'approfondir les outils et méthodes de comptabilité, d'audit et de contrôle.

STAGES

D'une durée de huit à dix semaines aux semestres 6 et 10, le stage fait l'objet d'un rapport détaillé en Bachelor et d'un mémoire en Master, que l'étudiant soutiendra devant un jury composé d'enseignants et de

professionnels. Le stage doit se faire soit dans une banque ou une société de bourse, soit dans un cabinet d'expertise comptable, soit dans une entreprise, soit dans une administration.

DIPLÔME

Les études sont sanctionnées par le diplôme de **BACHELOR** ou **MASTER** délivré par Pôle Paris Alternance (PPA), diplôme français certifié et reconnu par l'Etat, ou par un diplôme de **BACHELOR** local certifié et reconnu par l'Etat, en vertu de la reconnaissance de l'ESGIS par le ministère de l'Enseignement supérieur et technique de la République gabonaise.

PROFIL TERMINAL - OBJECTIFS GENERAUX – DEBOUCHES

Le Titulaire du diplôme est appelé à déployer des aptitudes éprouvées en matière d'organisation et de gestion comptable financière. Il s'agit pour lui d'acquérir les connaissances théoriques, pratiques et méthodologiques nécessaires pour un poste à responsabilités dans les domaines de l'Audit et de l'analyse stratégique.

A la fin de la formation, le diplômé doit être capable de :

- Mesurer l'incidence de son activité sur la gestion de l'entreprise ;
- Appréhender l'environnement juridique et économique de l'entreprise ;
- Établir et interpréter les états financiers ;
- Faire l'audit des entreprises opérant dans les divers secteurs d'activité économique ;
- Utiliser les outils de gestion comptable et financière ainsi que de contrôle ;
- Maîtriser les techniques d'analyse liées à la gestion comptable ;
- Analyser les imputations comptables en respectant les normes en vigueur (OHADA) ;
- Établir des états financiers ;
- Acquérir les règles déontologiques et éthiques ;
- Maîtriser les techniques de l'Audit (bancaire, de fraude...) ;
- Faire l'audit des états financiers ;
- Mettre en place le système de contrôle de gestion ;
- Coordonner des actions de département comptable, d'audit et de contrôle ;
- Contribuer à la prise de décision de gestion.

Les employeurs sont nombreux : cabinet d'expertise comptable et/ou d'audit, entreprises (privées et publiques), projets, ONG, organismes internationaux, organismes à but non lucratif, administrations publiques, etc.

Le titulaire du Master en Comptabilité Contrôle et Audit peut exercer les fonctions suivantes :

- Directeur comptable et financier ;
- Commissaire aux comptes ;
- Responsable des Investissements ;
- Auditeur interne ;
- Auditeur externe ;
- Auditeur comptable et financier ;
- Directeur des risques ;
- Auditeur des risques
- Contrôleur financier ;
- Contrôleur de gestion ;
- Etc.

FOCUS METIERS :

AUDITEUR FINANCIER Vérifie les comptes de l'entreprise auditée, rédige les rapports sur la situation comptable et financière de l'entreprise, propose de nouvelles procédures comptables et financières.

RESPONSABLE COMPTABILITE Contrôle l'application des règles comptables par les différents services, encadre la réalisation des comptes sociaux, établit des éléments de la comptabilité analytique, de gestion prévisionnelle, des comptes consolidés.

CONTROLEUR DE GESTION Elabore les outils de suivi des résultats de l'entreprise, participe à la fixation des objectifs, analyse les écarts entre prévisions et résultats, propose des actions correctives et des actions de pilotage.